

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	20.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Keine Einschränkung
Akteure	Malaysia, Somalia, Thailand
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Barras, François
Berclaz, Philippe
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Bühlmann, Marc
Caretto, Brigitte
Clivaz, Romain
Dürrenmatt, Nico
Eperon, Lionel
Hirter, Hans
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Pasquier, Emilia
Schnyder, Sébastien
Unbekannt, Autor
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Barras, François; Berclaz, Philippe; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Bühlmann, Marc; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Dürrenmatt, Nico; Eperon, Lionel; Hirter, Hans; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Pasquier, Emilia; Schnyder, Sébastien; Unbekannt, Autor; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Malaysia, Somalia, Thailand, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 20.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Politische Grundfragen	1
Image der Schweiz im Ausland	1
Rechtsordnung	1
Strafrecht	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zu internationalen Organisationen	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Auslandschweizer	5
Entwicklungspolitik	5
Aussenwirtschaftspolitik	6
Landesverteidigung	10
Militäreinsätze	10
Wirtschaft	11
Geld, Währung und Kredit	11
Banken	11
Landwirtschaft	12
Tierische Produktion	12
Lebensmittel	12
Infrastruktur und Lebensraum	13
Verkehr und Kommunikation	13
Luftfahrt	13

Abkürzungsverzeichnis

EJPD	Eidgenössisches Justiz- und Polizeidepartement
VBS	Eidgenössische Departement für Verteidigung, Bevölkerungsschutz und Sport
UNO	Organisation der Vereinten Nationen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
WTO	Welthandelsorganisation
SECO	Staatssekretariat für Wirtschaft
APK-SR	Aussenpolitische Kommission des Ständerates
OSZE	Organisation für Sicherheit und Zusammenarbeit in Europa
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
SiK-NR	Sicherheitspolitische Kommission des Nationalrates
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
IWF	Internationaler Währungsfonds
FINMA	Eidgenössische Finanzmarktaufsicht
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
AIA	Automatischer Informationsaustausch
BVET	Bundesamt für Veterinärwesen (später: Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen BLV)
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
WBF	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
NATO	North Atlantic Treaty Organization
G20	Gruppe der zwanzig wichtigsten Industrie- und Schwellenländer
UNHCR	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
EVD	Eidgenössisches Volkswirtschaftsdepartement
IKRK	Internationales Komitee vom Roten Kreuz

DFJP	Département fédéral de justice et police
DDPS	Département fédéral de la défense, de la protection de la population et des sports
ONU	Organisation des Nations unies
AELE	Association européenne de libre-échange
OMC	Organisation mondiale du commerce
SECO	Secrétariat d'Etat à l'économie
CPE-CE	Commission de politique extérieure du Conseil des Etats
OSCE	Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPS-CN	Commission de la politique de sécurité du Conseil national
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
FMI	Fonds monétaire International
FINMA	Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EAR	Echange automatique de renseignements
OVF	Office fédéral vétérinaire (après: Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires OSAV)
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
DEFR	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
OTAN	L'Organisation du traité de l'Atlantique nord
G20	Groupe des vingt
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
DFE	Département fédéral de l'économie publique
CICR	Comité international de la Croix-Rouge

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Politische Grundfragen

Image der Schweiz im Ausland

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.2015
MARC BÜHLMANN

Der von Transparency International jährlich erhobene **Corruption Perceptions Index (CPI)** versucht vor allem anhand von Umfragen bei Experten, deren Wahrnehmung des Korruptionsgrades im öffentlichen Sektor zu erfassen. Der Messung der Nichtregierungsorganisation werden zwar durchaus auch Schwächen vorgeworfen: Befragt werden vorwiegend Experten und Manager, was die intersubjektive Nachvollziehbarkeit zumindest erschwert; wahrscheinlich kann zudem Korruption gerade in jenen Ländern einfacher nachgewiesen werden, in denen sie verpönt ist. Aufgrund der Vergleichsmöglichkeiten zwischen unterschiedlichen Ländern und unterschiedlichen Zeitpunkten stösst der Index aber auch auf breites, medial aufbereitetes Interesse. Die Schweiz zählt im Ranking, das 2015 von Dänemark angeführt und von Nordkorea und Somalia abgeschlossen wird, regelmässig zu den am wenigsten korrupten Ländern. Die Verschlechterung auf Rang 7 im Jahr 2015 (2014: Rang 5) wurde von Transparency International damit erklärt, dass die Schweiz in internationale Korruptionsskandale verwickelt sei: Gelder aus korrupten Handlungen könnten immer noch zu einfach in die Schweiz geschleust werden. Zudem fehle ein angemessener Schutz für Whistleblowing und gesetzliche Regelungen für transparente Parteien- und Abstimmungsfinanzierung. In der NZZ wurde die Begründung kritisiert. Man schieesse sich einseitig auf die Banken ein, obwohl diese letztlich nicht verantwortlich seien für Korruption.¹

Rechtsordnung

Strafrecht

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.03.1999
HANS HIRTER

Der Bundesrat legte dem Parlament einen im Jahr 1997 mit **Thailand** abgeschlossenen Vertrag über die **Überstellung von Straftätern** zur Ratifizierung vor. Das Interesse der Schweiz an diesem Vertrag liegt primär darin, dass dieser schweizerischen Delinquenten erlaubt, ihre Strafe in einem schweizerischen Gefängnis zu verbüssen, wovon man sich auch bessere Resozialisierungseffekte verspricht. Dieser Vertrag – der einem Europarats-Übereinkommen nachempfunden ist – eröffnet freilich nur die Möglichkeit einer Rückführung, ein Rechtsanspruch besteht jedoch nicht. Der Hintergrund für diese nichtzwingende Regelung besteht darin, dass in Thailand die allgemeinen Strafmasse, insbesondere aber diejenigen für Drogendelikte drastisch höher sind als in der Schweiz, und die Schweiz nicht bereit war, diese thailändischen Urteile in jedem Fall zu vollziehen.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.06.2000
HANS HIRTER

Der im Jahr 1997 mit **Thailand** abgeschlossene Vertrag über die **Überstellung von Straftätern** wurde vom Parlament **ratifiziert**.³

Aussenpolitik

Beziehungen zu internationalen Organisationen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 07.10.1990
BRIGITTE CARETTI

En Somalie, **quatre délégués du CICR** furent, en octobre, victimes d'une embuscade tendue par des rebelles du Mouvement national somalien (SNM) aux forces de l'ordre. Lors de celle-ci, l'un des deux représentants helvétiques, Peter Altwegg, fut mortellement blessé, alors que sa collègue suisse Antonella Notari et une représentante du Croissant-Rouge somalien furent enlevées; la quatrième personne réussit à s'enfuir. Après une semaine de captivité, les deux femmes furent libérées.⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 01.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Après son séjour à Singapour, Didier Burkhalter s'est rendu à Séoul pour diriger, aux côtés de son homologue sud-coréen Yun, Byung-se la **conférence asiatique de l'OSCE** en tant que président du groupe de contact de l'OSCE avec les partenaires asiatiques. Les discussions ont principalement porté sur les visions de l'Asie concernant une coopération multilatérale dans le domaine de la sécurité.

En marge de la conférence, le conseiller fédéral a rencontré la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye.⁵

Zwischenstaatliche Beziehungen

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.10.1993
AUTOR UNBEKANT

Après la Corée du Sud et Singapour en 1991, puis la Chine en 1992, **J.P. Delamuraz** a encore intensifié ses contacts avec les pays du Sud-Est asiatique; accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie, il s'est rendu cette année en **Malaisie**, à **Hong Kong** et en **Thaïlande**; l'objectif de ce voyage était d'améliorer les relations économiques avec ces pays. Pour conclure sa tournée, le chef du DFEP s'est également rendu en **Corée du Sud** pour la journée nationale suisse de l'exposition mondiale de Taejon.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 12.10.1994
LIONEL EPERON

Après la Chine en 1992, la Malaisie, Hong Kong et la Thaïlande en 1993, **Jean-Pascal Delamuraz** a à nouveau intensifié ses contacts avec les pays d'Asie de l'Est et du Sud-Est. Accompagné d'une importante délégation de représentants de l'économie suisse, il s'est rendu cette année au **Vietnam**, puis en **Indonésie** dans l'optique d'établir de nouvelles relations économiques avec ces pays. Le chef du DFEP s'est également déplacé aux Etats-Unis, puis au Chili et en Argentine.⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.10.1996
LIONEL EPERON

Les Chambres fédérales ont approuvé à l'unanimité les **conventions de double imposition** avec la République tchèque, la Fédération de Russie et la Thaïlande. Par ailleurs, le Conseil fédéral a transmis ses messages concernant deux nouvelles conventions de double imposition, l'une avec la République de Slovénie et l'autre avec le Vietnam.⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 18.11.1997
LIONEL EPERON

A son tour, le président de la Confédération, Arnold Koller, a entamé un voyage d'une dizaine de jours en **Asie** au cours duquel il s'est rendu au **Népal** avant de participer au Sommet de la francophonie qui s'est déroulé à Hanoï (**Vietnam**) dans le courant du mois de novembre. Au terme de cette rencontre qui a consacré l'accession de l'ancien secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, à la direction du secrétariat général de l'organisation, le chef du DFJP s'est envolé pour la **Thaïlande**. Lors de cette étape, Arnold Koller a pu signer un accord bilatéral d'extradition des prisonniers qui permettra aux détenus suisses d'être remis à la justice fédérale après avoir purgé au moins quatre ans de leur peine dans une prison thaïlandaise.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 20.10.1998
FRANÇOIS HUGUENET

Le conseiller fédéral Adolf Ogi a effectué un voyage d'une semaine en **Corée du Sud** et en **Chine**. Lors de son étape sud-coréenne, le ministre du DDPS a annoncé le maintien des cinq militaires suisses engagés dans le cadre de la Commission des pays neutres pour le contrôle de l'armistice avec la Corée du Nord. Il a également souligné qu'il comptait sur le soutien des pays asiatiques pour la candidature de Sion aux JO 2006. Critiqué à son retour pour son silence en Chine sur le sujet des droits de l'homme, Adolf Ogi a expliqué que ses interlocuteurs n'étaient pas directement concernés par le sujet. Le ministre de l'économie Pascal Couchepin lui a succédé quelques mois plus tard sur ce continent. Accompagné d'une délégation commerciale, il a notamment tenté de rassurer les dirigeants thaïlandais sur la présence des investisseurs suisses en Asie.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 10.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

Après que l'Assemblée fédérale a donné son accord à la ratification du texte, Joseph Deiss a signé avec son homologue thaïlandais un **accord**, dit de transfèrement, qui doit **permettre aux Suisses condamnés en Thaïlande de purger une partie de leur peine en Suisse.**¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2004
ELIE BURGOS

Président de la Confédération durant l'année 2004, **Joseph Deiss** a effectué de nombreux voyages à l'étranger. Il s'est tout d'abord rendu en Irlande, où il s'est entretenu avec le premier ministre irlandais Bertie Ahern au sujet des Bilatérales II. Au mois de mars, il a effectué une visite officielle de quatre jours en Thaïlande afin d'intensifier les relations économiques entre les deux pays. Il y a rencontré le premier ministre thaïlandais, de même que le roi Bhumibol Adulaydej. Suite aux attentats terroristes du 11 mars, le Président de la Confédération s'est rendu à Madrid pour assister aux cérémonies officielles en hommage aux victimes. À la mi-mai, Joseph Deiss a effectué un voyage à Paris en compagnie du conseiller fédéral Pascal Couchepin. Outre la participation à la réunion ministérielle annuelle de l'OCDE, Joseph Deiss a rencontré le Ministre d'Etat, Ministre de l'économie, des finances et de l'industrie français Nicolas Sarkozy en marge de ce sommet. Ils se sont notamment entretenus sur la question des Accords bilatéraux II. Suite à l'accord politique dans les négociations bilatérales II, une délégation du Conseil fédéral composée Joseph Deiss, Micheline Calmy-Rey et Hans-Rudolf Merz, a été reçue à Bruxelles par la Commission européenne au grand complet et par la vice-premier ministre de la République d'Irlande, Mary Harney, en sa qualité de représentante de la présidence du Conseil de l'UE. Le chef du DFE s'est ensuite rendu aux Pays-Bas à la fin du mois de mai. Après avoir visité la Cour pénale internationale de La Haye, Joseph Deiss a partagé un dîner de travail avec le premier ministre néerlandais et a finalement assisté à une réception donnée en l'honneur de la reine Beatrix. Récemment entrée dans l'UE, la Slovaquie a reçu une visite éclair du Président de la Confédération à la fin juin. Les discussions avec le président slovaque ont porté, entre autres, sur les bilatérales bis. Fin juillet, c'est en Autriche que le président de la Confédération s'est rendu, afin de rencontrer son homologue autrichien Heinz Fischer. C'est dans l'optique de resserrer les liens économiques et de relancer les investissements japonais que Joseph Deiss a effectué une visite de quatre jours au Japon au mois d'octobre. Outre le premier ministre japonais Junichiro Koizumi, il a rencontré le couple impérial, honneur rare pour un chef d'Etat. À la fin de l'année, il a encore effectué une visite en République tchèque, accompagné d'une forte délégation économique. Il a enchaîné une semaine plus tard par une visite au Mexique (six mois après la visite officielle du président Vicente Fox en Suisse), également accompagné d'une importante délégation des milieux d'affaires. Fin décembre, Joseph Deiss s'est rendu au Burkina Faso pour le dixième Sommet de la Francophonie.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Pour sa première visite officielle à l'étranger, **Didier Burkhalter**, nouveau chef du département fédéral des affaires étrangères s'est rendu en Autriche afin d'effectuer une première prise de contact avec son homologue autrichien. Au mois de février, il s'est envolé pour Londres où s'est tenue la conférence internationale sur la Somalie. Une rencontre avec le chef de la diplomatie allemande, Guido Westerwelle, s'est déroulée dans le courant du mois de mars, l'occasion d'aborder la politique européenne, les relations bilatérales et la présidence suisse de l'OSCE en 2014. Didier Burkhalter a accompagné la présidente à Bruxelles pour trouver des solutions aux questions institutionnelles et fiscales. Le conseiller fédéral s'est ensuite déplacé au deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire en Corée du Sud. En parallèle, il a rencontré le ministre des affaires étrangères et du commerce sud-coréen, Kim Sung-Hwan. Cette rencontre a marqué le cinquantième anniversaire des relations diplomatiques entre la Corée du Sud et la Suisse. En mai, Didier Burkhalter a participé au sommet de l'OTAN à Chicago. Puis en été, il s'est rendu consécutivement au Liban, à Chypre et en Grande-Bretagne. Au Liban, le chef de la diplomatie suisse a exprimé son soutien face aux défis de la crise syrienne. A Chypre, les discussions ont également été centrées sur la situation au Moyen-Orient, ainsi que sur la politique européenne, Chypre assurant la présidence tournante de l'Union européenne. La visite à Londres s'est insérée dans une stratégie d'intensification des relations entre les deux pays. Vaduz a ensuite reçu le conseiller fédéral à l'occasion d'une rencontre des ministres des affaires étrangères de l'Allemagne, l'Autriche et du Liechtenstein afin de renforcer la coopération et les échanges entre les quatre pays. Au mois de septembre, le ministre s'est rendu à Paris et Rome. Ces visites ont eu pour but de présenter les propositions suisses pour résoudre les problèmes institutionnels avec l'UE, ainsi que de discuter des dossiers fiscaux. La rencontre avec le gouvernement italien a été l'occasion de se pencher sur la

coopération transfrontalière. Le conseiller fédéral s'est ensuite rendu à l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Puis, il a effectué une visite en Espagne pour présenter la politique européenne de la Suisse et discuter de la situation en Syrie avec son homologue espagnol. En octobre, Didier Burkhalter a participé à la Conférence ministérielle de la Francophonie à Kinshasa où il a présenté le bilan de la présidence suisse (2010-2012). Ce passage en RDC a été suivi d'un déplacement au Burundi, où le conseiller fédéral a pu étudier les différents projets issus de la stratégie du DFAE dite des Grands lacs, et d'un dernier déplacement en Egypte. Le chef de la diplomatie suisse s'est ensuite rendu à Moscou dans le courant du mois d'octobre suite au renforcement des relations bilatérales avec la Russie depuis 2007. En plus des questions économiques, la présidence russe du G20 (2013), la présidence suisse de l'OCDE (2014), la situation en Syrie et dans le Caucase, ainsi que le rôle de médiateur de la Suisse dans les relations entre la Russie et la Géorgie ont été abordés. A la fin du mois d'octobre, Didier Burkhalter a entamé un grand voyage en Asie. Il a tout d'abord inauguré la nouvelle ambassade de Suisse au Myanmar. Cette inauguration a marqué la première visite officielle d'un ministre suisse dans ce pays. Il a ensuite rejoint la présidente de la Confédération au Laos pour le Sommet du Forum Asie-Europe (ASEM), suite auquel il s'est envolé pour l'Indonésie au 5e Forum de Bali pour la démocratie, l'occasion de rencontrer son homologue indonésien. Ce voyage asiatique s'est terminé par une conférence régionale des ambassadeurs en Thaïlande. En novembre, Bruxelles a accueilli la réunion des ministres des finances et de l'économie de l'UE et de l'AELE, l'occasion pour Didier Burkhalter de représenter la Suisse et d'aborder la thématique des régulations des marchés financiers. Puis, le ministre a pris part à la conférence ministérielle de l'OSCE à Dublin. En 2014, l'organisation sera présidée par la Suisse. En décembre s'est tenu le Forum mondial contre le terrorisme à Abou Dhabi, auquel a participé le ministre suisse. Cette rencontre a été marquée par la signature du mémorandum d'Alger par la Suisse. Ce dernier vise à renforcer la lutte contre le terrorisme, le soutien aux victimes, ainsi qu'à renoncer à verser les rançons demandées lors de prises d'otages.¹³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 01.01.2012
EMILIA PASQUIER

Lors de la semaine verte internationale, le ministre de l'économie **Johann N. Schneider-Ammann** s'est rendu à Berlin. Il y a notamment rencontré la ministre allemande de l'Agriculture, Ilse Aigner, ainsi que Philipp Rösler, ministre de l'économie, afin de discuter des relations économiques, notamment des questions fiscales, ainsi que de la question délicate du bruit des avions. En février, le ministre s'est envolé pour la Pologne avec une délégation économique. C'est ensuite aux portes de l'Europe, en Turquie, que s'est déplacé Johann Schneider-Ammann afin d'approfondir les liens bilatéraux économiques entre la Suisse et la Turquie. En vue de faire avancer divers dossiers bilatéraux, le ministre a ensuite rencontré quatre commissaires européens à Bruxelles. En mai, il s'est rendu à Paris pour y rencontrer son homologue français, Michel Sapin, avec qui il a notamment évoqué l'accord récemment signé au sujet de l'aéroport de Bâle-Mulhouse. Toujours en Europe, le ministre a ensuite pris part à une réunion trilatérale avec ses homologues allemands et autrichiens. Puis, accompagné d'une délégation économique, le conseiller fédéral s'est rendu en Chine pour renforcer les relations de commerce entre les deux pays. Toujours en Asie, mais en octobre, Johann Schneider-Ammann a accompagné la présidente de la Confédération à l'assemblée annuelle du FMI et de la Banque mondiale à Tokyo. Un mois plus tard, Singapour et la Malaisie ont accueilli le ministre suisse avec l'objectif d'intensifier les liens économiques entre les deux pays. Ce voyage s'est conclu par de premières négociations avec la Malaisie en vue d'un accord de libre-échange avec l'AELE. Johann Schneider Ammann s'est ensuite rendu en Italie pour une visite de travail, la péninsule étant le deuxième partenaire commercial de la Suisse.¹⁴

ANDERES

DATUM: 22.05.2013
EMILIA PASQUIER

Suite aux décisions prises par le Conseil de sécurité de l'ONU, le Conseil fédéral a levé une partie des **sanctions**, notamment l'embargo sur les armes, **à l'encontre de la Somalie**.

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 03.09.2013
EMILIA PASQUIER

La **première ministre de la Thaïlande, Yingluck Shinawatra**, a répondu à l'invitation du président de la Confédération et s'est rendue à Berne en septembre. Cette rencontre a permis aux deux parties de discuter de l'intensification des relations bilatérales.¹⁵

ANDERES
DATUM: 21.03.2014
CAROLINE HULLIGER

Le **premier ministre somalien** Abdiweli Sheikh Ahmed Mohamed s'est rendu à Berne où il a rencontré le secrétaire d'État du DFAE Yves Rossier. Les deux hommes se sont entretenus sur le développement des relations bilatérales entre la Suisse et la Somalie. Ils ont aussi évoqué la stratégie élaborée par la Suisse pour la Corne de l'Afrique.¹⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.¹⁷

Auslandschweizer

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 31.12.1993
CAROLINE HULLIGER

Comme en 2014, le nombre des **Suisses à l'étranger** a encore augmenté. Selon la statistique des étrangers du DFAE, il est passé de 746'885 à 761'930, ce qui représente une hausse d'un peu plus de 2%, soit 15'045 citoyens suisses en plus vivant à l'étranger. La plus forte hausse en nombre absolu a été enregistrée en France (+4'173 personnes) et en Allemagne (+2'103 personnes), tandis que celle en pourcentage a été à nouveau recensée en Asie (+3.5%). Les autres pays qui ont accueilli plus de Suisses par rapport à 2014 sont notamment les Etats-Unis (+1'522 personnes), la Grande-Bretagne (+1'216 personnes), Israël (+744 personnes), l'Autriche (+486 personnes) et la Thaïlande (+420 personnes). Notons que deux tiers des Suisses de l'étranger vivent en Europe, principalement dans les pays limitrophes de la Suisse.¹⁸

Entwicklungspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 30.12.1993
AUTOR UNBEKANNT

Bien que l'aide au développement ait subi certaines coupes budgétaires, les engagements pris par la Confédération furent nombreux en 1993. Des **accords de financements mixtes** ont été conclus avec le Vietnam, la Thaïlande et le Pakistan. Plusieurs négociations sur des actions bilatérales de désendettement se sont déroulées en 1993; des **accords de réduction de dette** ont ainsi pu être conclus avec la Bolivie, le Honduras, le Nicaragua, le Pérou, la Jordanie, le Mozambique, la Tanzanie et la Zambie. Des **aides à la balance des paiements** ont également été octroyées à l'Ethiopie, au Vietnam, à Madagascar et à l'Ouganda. Enfin, des **accords bilatéraux de consolidation et de rééchelonnement de dettes** ont été signés avec le Brésil, le Honduras, la Guinée, le Mali et la Sierra Leone.¹⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 19.02.2000
FRANÇOIS BARRAS

La Suisse a participé à la **10e Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement (CNUCED)** tenue à Bangkok. La délégation helvétique s'est réjouie de l'amélioration sensible du climat de dialogue suite à l'échec de Seattle, relevant que cet événement a permis d'accélérer la prise de conscience quant aux besoins de coopération entre les différents acteurs internationaux. La Confédération a pris principalement part aux discussions sur la gestion des politiques publiques (good governance) et la suppression des barrières et des quotas pour les pays les moins avancés, mesure à laquelle la Suisse s'est montrée très défavorable.²⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 26.12.2004
ELIE BURGOS

Le **raz-de-marée** (« tsunami » en japonais) qui a frappé l'Asie le 26 décembre 2004 a fait plusieurs centaines de milliers de morts. La Thaïlande, l'Indonésie, le Sri Lanka et l'Inde ont été les pays les plus touchés par la catastrophe. Le DFAE a immédiatement annoncé l'envoi d'une aide d'urgence aux victimes et le Conseil fédéral a demandé au DDPS de mettre un détachement de l'armée suisse à disposition du Haut Commissariat des Nations Unies (HCR), afin de lui fournir un appui dans le cadre de son action d'aide humanitaire à Sumatra (contingent de 3 hélicoptères Super Puma et une cinquantaine

de soldats non armés). Un mois après le passage du raz-de-marée, 175 ressortissants suisses étaient encore portés disparus. Si la Chaîne du bonheur a récolté presque 200 millions de francs en Suisse, plus de 4 milliards de francs d'aide ont été promis par quelque 60 pays.²¹

Aussenwirtschaftspolitik

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 30.12.1993
AUTOR UNBEKANT

Pour la première fois depuis 1988, le montant des **exportations suisses de matériel de guerre** a légèrement augmenté en 1993; il s'est élevé à 260,2 millions de francs (+0,5% par rapport à 1992), ce qui représente 0,28% de la valeur totale des exportations. Le plus gros client individuel a été la Malaisie, avec 50,7 millions de francs, suivie par l'Allemagne (41,5) et l'Arabie Saoudite (36,9).²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 24.01.1994
LIONEL EPERON

Atteignant un nouveau record négatif, le **montant des exportations suisses de matériel de guerre** a diminué de 15,1% en 1994 par rapport à l'année précédente; il s'est élevé à CHF 220,9 millions, ce qui représente 0,23% de la valeur totale des exportations helvétiques. Le plus gros acheteur de ce type de matériel a été l'Arabie Saoudite, avec CHF 43,3 millions. Suivent la Thaïlande (27,6), l'Allemagne (24,6) et l'Inde (23,0).²³

MOTION

DATUM: 06.10.2000
FRANÇOIS BARRAS

En puisant dans son excédent de recettes, le **la Garantie contre les risques à l'exportation (GRE) a remboursé 100 millions de francs** à la Confédération durant l'année sous revue. Le reste des avances à payer s'élevait encore à 550 millions de francs en fin d'année, malgré une augmentation de 25% de l'engagement de la GRE. En tout, les remboursements effectués ces six dernières années s'élèvent à 1108 millions de francs. En 2000, l'engagement de la GRE s'est focalisé sur la Turquie, le Mexique, la Chine, l'Iran et l'Indonésie, en fonction de la taille des marchés conclus – la moitié de l'aide financière de la GRE a été investi envers ces cinq pays. De plus, trois grands projets en Iran, en Thaïlande et au Mexique ont reçu des garanties conséquentes. Afin de mieux cerner les risques d'abus ou de malversations liées à la distribution de ces sommes, une motion Aeppli (ps, ZH) a été déposée au Conseil national. Après avoir pris connaissance des exigences de cette dernière – modifications législatives afin de garantir que les opérations d'exportations concernées ne soient en aucune manière liée à des actes de corruption –, le Conseil fédéral a proposé de classer la motion au motif que celle-ci reprenait les points contenus dans les dispositions récentes du gouvernement. Le Conseil national a suivi cette proposition.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN

DATUM: 25.11.2005
ELIE BURGOS

Lors de la présentation des nouvelles orientations de la politique extérieure, le Conseil fédéral a confirmé les intérêts que la Suisse portait à la conclusion d'un **accord de libre-échange avec les Etats-Unis**, deuxième partenaire commercial de la Confédération. Le gouvernement a d'ailleurs mis à l'examen l'opportunité d'un tel accord auprès du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Au début du mois de juin, le Conseil fédéral a chargé le DFE d'entamer des discussions exploratoires avec les Etats-Unis. Après avoir reçu le feu vert de ces derniers pour entamer des discussions, le conseiller fédéral Joseph Deiss s'est rendu à Washington durant deux jours, à la mi-juillet, pour analyser la possibilité d'ouvrir des négociations sur un tel accord. L'Union suisse des paysans (USP), inquiète des colossales capacités d'exportation des Américains, n'a pas tardé à réagir, et a menacé de lancer le référendum, dans le cas où un accord de libre-échange serait conclu. Les Etats-Unis ont toutefois déclaré, peu de temps après la visite de Joseph Deiss, qu'ils doutaient de l'intérêt d'un tel accord. Au point mort jusqu'en fin d'année, les négociations devraient toutefois reprendre début 2006. George W. Bush, le président américain, a en effet déclaré en fin d'année que la Suisse faisait partie des pays (avec l'Egypte, la Corée du Sud et la Malaisie) avec lesquels il entendait passer rapidement un accord de libre-échange.²⁵

Au mois de mars, les parlementaires ont pris acte du **rapport de politique économique extérieure 2012**. Le rapport se concentre premièrement sur les relations de la Confédération avec les régions frontalières. Bien que le rapport salue l'intensité et l'imbrication économique des relations transfrontalières, les membres de la CPE-CN ont soulevé certains problèmes liés à ces échanges, notamment le chômage ou le dumping de compétences; des problèmes qui touchent surtout les cantons limitrophes. Au niveau multilatéral, le rapport a pris note des craintes de l'OMC face à l'augmentation des mesures protectionnistes dans l'économie mondiale. Il regrette l'impasse dans lequel se trouve le Cycle de Doha. En outre, le rapport s'est penché sur la fragilité économique de l'Union Européenne. En effet, la situation économique du vieux continent a amené l'UE à augmenter la pression dans les dossiers fiscaux et institutionnels. La Suisse a également rappelé son attachement aux relations bilatérales. En 2012, trois accords bilatéraux (Hong Kong, Ukraine et Monténégro) sont entrés en vigueur. De plus, de nombreuses négociations se sont prolongées (Bosnie et Herzégovine, Chine, Amérique centrale, Inde, Indonésie, Russie), ont débutées (Vietnam) ou ont été officiellement ouvertes (Malaisie). En plus de prendre acte du rapport, les parlementaires ont adopté trois arrêtés fédéraux. Premièrement, les chambres ont adopté l'arrêté fédéral portant approbation de l'amendement de la convention AELE relatif aux échanges de produits agricoles et aux règles d'origine, soit un accord qui permettra aux pays membres de l'AELE et aux Etats tiers de s'accorder les mêmes concessions douanières. Deuxièmement, les parlementaires ont adopté un accord sur la promotion et la protection réciproque des investissements avec la Tunisie. Dans les deux chambres, l'accord initial a été préféré à des propositions de minorité – minorité Fehr (ps, SH) au Conseil national et Recordon (Verts, VD) au Conseil des Etats – qui souhaitaient que l'accord contienne des dispositions protégeant les droits de l'homme et encourageant la responsabilité sociale des entreprises. Le dernier arrêté fédéral portant approbation des mesures touchant le tarif des douanes a été adopté à l'unanimité.²⁶

Au mois d'octobre 2017, le canton de Thurgovie a déposé une initiative demandant **l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie** et le maintien de la protection douanière à un niveau identique à celui jusqu'alors en vigueur. Les arguments des initiants sont quasi-similaires à ceux développés dans le contexte de la motion déposée par le conseiller national Jean-Pierre Grin (udc, VD): dénonciation des procédés de déforestation et d'expropriation des populations locales dans les pays producteurs, mise en lumière des risques pour la santé publique liés à la consommation d'huile de palme dans les pays importateurs, ou encore avertissement quant à la disparition potentielle des productions oléagineuses locales au profit de produits importés financièrement plus avantageux.

En septembre 2018, la CPE-CE s'est penchée sur la question en examinant simultanément l'initiative thurgovienne, l'initiative déposée par le canton de Genève en vue d'exclure l'huile de palme des discussions de libre-échange avec la Malaisie et l'Indonésie, ainsi que la motion Grin évoquée précédemment. Si la commission n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie et opté pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, dont le texte charge le Conseil fédéral de s'assurer que les procédures de libre-échange ne nuisent en aucun cas à la production suisse d'oléagineux.²⁷

Le 27 février 2018, le canton de Genève a déposé une initiative demandant **l'exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**.

En septembre 2018, la CPE-CE s'est penchée sur la question en examinant simultanément l'initiative genevoise, ainsi que les interventions 16.3332 et 17.317. Si la commission, en optant pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme des procédures de libre-échange, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, demandant au Conseil fédéral de s'assurer qu'aucune concession susceptible de nuire à la production suisse d'oléagineux ne soit octroyée à l'occasion des négociations menées avec la Malaisie et l'Indonésie.²⁸

Au mois de février 2018, le Conseil national s'est penché sur la motion Grin (udc, VD), dont le texte prescrit l'exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié entre les pays de l'AELE et la Malaisie (**Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!**). Le conseiller national vaudois et ses co-signataires issus en majorité du groupe parlementaire de l'Union démocratique du centre – même si l'on retrouve également des élus verts, socialistes et un démocrate-chrétien – déplorent premièrement les conséquences qu'engendre, en Malaisie, la culture des palmiers à huile. A ce titre, sont notamment évoquées les problématiques de déforestation ou d'expropriation des populations locales au profit de larges exploitations. De plus, les auteurs de la motion craignent que l'abolition des barrières douanières relatives au commerce de l'huile de palme ne nuise à la production d'oléagineux en Suisse, et plus particulièrement à la culture locale du colza. Sont finalement mentionnés les risques pour la santé publique associés à la consommation d'une huile dont il a été démontré que la teneur en acides gras saturés est bel et bien excessive, ainsi que la toxicité des pesticides utilisés pour la production de l'huile en question.

Malgré les effets négatifs énoncés précédemment, le Conseil fédéral propose le rejet de la motion Grin. En premier lieu, la production d'huile de palme serait synonyme de création d'emplois et de lutte contre la pauvreté dans les pays exportateurs. L'exécutif national rappelle également les mesures prises par les Etats parties en faveur de la promotion d'un commerce durable et respectueux des droits fondamentaux des travailleuses et travailleurs. Il est par ailleurs précisé que le contenu de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie s'inscrit en conformité avec la politique agricole nationale, tout en prenant en compte les éventuelles retombées sur le marché intérieur. Quant aux inquiétudes exprimées à l'égard des risques de santé publique, le Conseil fédéral renvoie aux arguments exposés dans le contexte de l'interpellation 15.4125, à savoir que l'important est avant tout de respecter les prescriptions de la pyramide alimentaire.

Sous la coupole fédérale, la chambre du peuple s'est prononcée en faveur de l'adoption de la motion (140 voix pour, 35 contre et 10 abstentions), faisant fi des mises en garde du conseiller fédéral Schneider-Ammann. En effet, selon le chef du DEFR, l'huile de palme constituerait, aux yeux des autorités malaisiennes, un élément non négociable, susceptible de compromettre la conclusion de l'accord de libre-échange avec ce pays d'Asie du Sud-Est.

En septembre 2018, la CPE-CE a examiné simultanément la motion Grin, ainsi que les interventions 17.317 et 18.303. Si la commission, en optant pour le refus de l'ensemble des interventions précitées, n'a pas jugé pertinent d'exclure totalement l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie, elle a néanmoins déposé une nouvelle motion, dont le texte charge le Conseil fédéral de s'assurer que les procédures de libre-échange ne nuisent en aucun cas à la production suisse d'oléagineux.²⁹

Les deux chambres du Parlement fédéral ont, au mois de mars 2018, pris acte du **rapport sur la politique économique extérieure** menée par la Suisse durant l'année **2017**. Outre la priorité accordée à la protection des investissements internationaux, le compte rendu aborde également la thématique des relations économiques de la Suisse avec l'UE. Il est notamment mis en évidence que l'application dite "light" de l'initiative du 9 février 2014 a non seulement rendu possible le maintien des bilatérales, mais également l'entrée en vigueur de la mise à jour de l'accord sur les entraves techniques au commerce – soit l'un des sept accords constituant le paquet des «Accords bilatéraux I». A la fin de l'année 2017, l'Union européenne a néanmoins opté pour une reconnaissance limitée de l'équivalence de la bourse suisse, une décision qualifiée, dans le présent rapport, de «discriminatoire» et «injustifiée».

En ce qui concerne les perspectives pour l'année 2018, la Suisse s'engage, dans un contexte post-Brexit, au maintien des contacts avec le Royaume-Uni, afin «d'assurer une transition sans heurts des relations économiques bilatérales avec ce pays». Il est également précisé que le Conseil fédéral accordera une importance particulière à la conclusion de nouveaux accords de libre-échange, ainsi qu'au développement de mesures facilitant l'ouverture de marchés étrangers aux entreprises suisses – à ce titre, sont notamment cités l'Equateur, l'Indonésie, l'Inde, la Malaisie et le Vietnam.

Différents éléments ont été mis en lumière dans les rangs du Parlement. Si la qualité du rapport a volontiers été saluée, Denis de la Reussille (pst, NE), au nom du groupe des Verts, a notamment plaidé en faveur d'une politique suisse de protection des investissements respectueuse des aspects sociaux, environnementaux et de santé publique. Au Conseil des Etats, Didier Berberat (ps, NE) est lui revenu sur la double problématique entourant la question du libre-échange, en référence aux positions de certains élus généralement situés à la gauche du spectre politique helvétique, ainsi qu'à

l'attitude de l'Union suisse des paysans dans le cadre des discussions relatives aux accords négociés avec le Mercosur: «D'un côté, vous avez ceux qui considèrent, souvent à juste titre, que les critères sociaux et environnementaux sont insuffisamment pris en compte dans les accords de libre-échange. De l'autre côté, vous avez les apôtres du protectionnisme conservateur.»³⁰

MOTION

DATUM: 03.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 3 septembre 2018, la CPE-CE a déposé la motion intitulée "**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**", enjoignant le Conseil fédéral de s'assurer que les accords de libre-échange négociés avec la Malaisie et l'Indonésie n'impactent pas négativement la production helvétique d'oléagineux. De surcroît, le texte de la motion demande le respect du critère de durabilité dans les processus de production et de commercialisation de l'huile de palme, ainsi que la mise en place de standards internationaux.

La motion de la CPE-CE s'inscrit en réponse aux interventions 16.3332, 17.317 et 18.303, auxquelles il est proposé de ne pas donner suite.³¹

STANDESINITIATIVE

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats a décidé de ne pas donner suite à l'initiative prévoyant l'**exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie**, déposée par le canton de Thurgovie. L'initiative en question n'a pas suscité davantage de commentaires, les représentants de la chambre des cantons estimant que tout avait déjà été dit à l'occasion du traitement des objets 18.3717 et 16.3332.³²

STANDESINITIATIVE

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Au mois de septembre 2018, le Conseil des Etats a refusé (17 voix pour, 21 contre et 4 abstentions) de donner suite à l'initiative prévoyant l'**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**, déposée par le canton de Genève. L'initiative en question n'a pas suscité davantage de commentaires, les représentants de la chambre des cantons estimant que tout avait déjà été dit à l'occasion du traitement des objets 18.3717 et 16.3332.³³

MOTION

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2019, le Conseil des États s'est penché sur la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange négociés avec l'Indonésie et la Malaisie. La chambre haute a ainsi évoqué de manière concomitante la motion déposée par le conseiller national Jean-Pierre Grin (udc, VD), les initiatives thurgovienne (17.317) et genevoise (18.303), ainsi que la proposition de la CPE-CE (18.3717) en réponse aux interventions précitées.

En ce qui concerne la **motion Grin**, les sénateurs ont suivi l'avis d'une majorité de leur commission de politique extérieure et rejeté le texte intitulé «**Négociations avec la Malaisie, sans l'huile de palme!**» Avec 20 voix pour, 20 contre et 3 abstentions, le vote prépondérant de la présidente Karin Keller-Sutter (plr, SG) aura finalement fait pencher la balance en faveur du non.

La proposition Cramer (verts, GE) est ainsi balayée. En faveur de l'adoption de la motion, l'élu genevois a notamment tenu à rappeler que le but du texte était non pas d'interdire de manière stricte et définitive l'importation de l'huile de palme, mais plutôt d'éviter que son commerce n'en soit facilité, notamment par la mise en place d'avantages douaniers. Le représentant des Verts avançait également l'argument de l'efficacité de traitement. En effet, étant donné que la motion Grin avait auparavant déjà été adoptée par le Conseil national, l'aval de la chambre des cantons aurait permis à la problématique de l'huile de palme dans les accords de libre-échange d'être sans plus attendre soumise au Conseil fédéral. En comparaison, les initiatives déposées par les cantons de Genève et de Thurgovie sont sujettes à une procédure parlementaire aussi longue que fastidieuse.³⁴

MOTION

DATUM: 25.09.2018
AUDREY BOVEY

Le 25 septembre 2018, le Conseil des États a adopté la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée par sa commission de politique extérieure. Selon l'analyse du sénateur Filippo Lombardi (pdc, TI), rapporteur pour la CPE-CE, le texte en question enjoint le Conseil fédéral à adopter une attitude proactive lors des négociations de libre-échange avec l'Indonésie et la Malaisie, au contraire de la motion Grin, qui encouragerait davantage le repli, la fermeture des frontières et donc, en définitive, la non négociation. «La motion de la commission fait non seulement un petit

pas dans la bonne direction, mais [...] aussi le juste pas dans la bonne direction», estime le démocrate-chrétien tessinois.

Le Conseil fédéral s'était auparavant également prononcé en faveur de la motion de la CPE-CE.³⁵

MOTION

DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis d'une majorité de sa commission et du Conseil des Etats en se prononçant à son tour en faveur de la motion «**Aucune concession en ce qui concerne l'huile de palme**», déposée à l'initiative de la CPE-CE. Rapporteur pour la CPE-CN, Laurent Wehrli (plr, VD) a précisé que l'accord de libre-échange avec l'Indonésie avait été conclu en date du 16 décembre 2018, et ce conformément aux conditions énoncées par la motion en question. Afin d'éviter toute forme de confusion, la conseillère nationale Lisa Mazzone (verts, GE) a une nouvelle fois précisé que la question de l'huile de palme dans les accords de libre-échange était envisagée sous l'angle de l'abolition des avantages douaniers en vue de l'importation de ladite huile, et non avec l'objectif de mettre définitivement un terme à son importation.³⁶

STANDESINITIATIVE

DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission (CPE-CN) et du Conseil des Etats en refusant à son tour de donner suite à l'initiative genevoise «**exclusion de l'huile de palme et de ses dérivés des discussions de libre-échange entre la Suisse et la Malaisie et l'Indonésie**» (75 voix pour, 97 contre et 9 abstentions).³⁷

STANDESINITIATIVE

DATUM: 21.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 21 mars 2019, le Conseil national a suivi l'avis de sa commission (CPE-CN) et du Conseil des Etats en refusant à son tour de donner suite à l'initiative thurgovienne «**exclusion de l'huile de palme de l'accord de libre-échange négocié avec la Malaisie**» (74 voix pour, 101 contre et 6 abstentions).³⁸

Landesverteidigung

Militäreinsätze

POSTULAT

DATUM: 08.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Dans le cadre encore de cet objet, un postulat Recordon (pe, VD), déposé au mois de juin, a été adopté par le **Conseil des Etats**. Il demandait à ce que le Conseil fédéral présentât une évaluation des réponses non militaires auxquelles la Suisse pouvait s'associer en vue de trouver une solution aux problèmes de la piraterie maritime du moment, particulièrement au large des côtes somaliennes.³⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT

DATUM: 16.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

Au **Conseil national**, la commission de politique de sécurité (CPS-CN) a recommandé par 12 voix contre 6 de ne pas entrer en matière concernant l'opération Atalante de l'UE (projet 2). Hostile à tout engagement militaire ou activité militaire à l'étranger, le groupe UDC a demandé la création d'une base légale solide pour l'engagement de militaires à l'étranger avant même l'envoi d'un contingent militaire au sein de l'opération Atalante, il a donc proposé de renvoyer le débat à la session de septembre. Le groupe écologiste s'est opposé à l'entrée en matière sur le projet Atalante (projet 2) au vu de l'absence de compétences maritime des militaires suisses. Il a recommandé de renforcer l'action de la Confédération dans la promotion de la paix et l'appui à la médiation. La cheffe du DFAE a rappelé les 10 ans de présence de la coopération suisse au développement en Somalie et le besoin de stabilité pour mettre en place ses activités. Elle a ajouté que depuis 10 ans c'était la première fois que ses activités ne pouvaient être menées. L'entrée en matière a été refusée par 103 voix contre 84, seule une petite majorité du groupe socialiste et les groupes PDC et PLR se sont ralliés au projet du Conseil fédéral. Concernant le projet de modification de la LAAM, la majorité de la CPS-CN a recommandé de ne pas entrer en matière car la modification proposée permettait un engagement militaire sans mandat exprès de l'ONU. Les groupes socialiste, vert, PLR, PDC et PBD ont appuyé la majorité de la commission. Le Conseil National a donc refusé d'entrer en matière sur cet objet et a renvoyé le débat à la sortie du nouveau rapport sur la politique de sécurité prévue en décembre.⁴⁰

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Banken

GERICHTSVERFAHREN
DATUM: 24.05.2016
NICO DÜRRENMATT

Im Mai 2016 sorgte der Schweizer Finanzplatz zum wiederholten Male für negative Schlagzeilen mit internationaler Ausstrahlung: Die **Tessiner Privatbank BSI** wurde aufgrund ihrer Verstrickungen in Korruptionsaffaren rund um den malaysischen Staatsfonds 1MDB und den brasilianischen Erdolkonzern Petrobras von den Behorden faktisch aufgelost.

Bereits 2015 hatte die Finma ein Enforcementverfahren gegen die BSI eroffnet, weil zahlreiche Hinweise auf Verstosse gegen die Geldwaschereibestimmungen vorgelegen waren. Im nun abgeschlossenen Verfahren kam die Bankenaufsicht zum Schluss, dass die BSI tatsachlich in schwerem Ausmasse den geltenden Gesetzen zuwidergehandelt hat. So hat die Bank auf einen Hinweis aus dem Jahr 2013, in welchem die Finma die BSI ausdrucklich auf erhohnte Risiken im Zusammenhang mit Geschaften mit dem malaysischen Staatsfonds 1MDB hingewiesen hat, weder eine Abklarung noch eine Verringerung der Risiken vorgenommen, sondern ihre Geschafte unverandert fortgefuhrt; Transaktionen in der Hohle von mehreren Hundert Millionen US-Dollar wurden durchgefuhrt, ohne die Herkunft der Gelder noch den Zweck der Uberweisungen zu uberprufen und zu dokumentieren; internen kritischen Stimmen, die die Rechtmassigkeit der Geschafte der Bank in Zweifel zogen, wurde keinerlei Beachtung geschenkt. All diese Vorgange sollen gemass Finma im Wissen und mit Unterstutzung der Bankleitung vollzogen worden sein. Als Sanktionsmassnahme zog die Finma von der BSI CHF 95 Mio. an unrechtmassig erwirtschafteten Gewinnen ein. Zudem eroffnete sie ein Enforcementverfahren gegen zwei ehemalige Manager der Bank. Indem die Aufsichtsbehore die bereits zuvor in die Wege geleitete Ubernahme der BSI durch die Zurcher Bank EFG unter den Bedingungen genehmigte, dass die BSI innerhalb eines Jahres aufgelost werden muss und fruhere Manager der BSI keinen Einsitz in der Leitung der EFG nehmen konnen, setzte sie faktisch die Schliessung der traditionsreichen Tessiner Privatbank, die im Jahr 1873 gegrundet worden war, durch. Neben der Finma wurden auch die Schweizerische Bundesanwaltschaft mit der Aufnahme eines Strafverfahrens wegen Geldwascherei und die Bankenaufsicht von Singapur, von wo aus die BSI die betreffenden Geschafte mit dem Staatsfonds 1MDB getatigt hatte, mit dem Entzug der Banklizenz und einer Busse von CHF 9 Mio. tatig. Wer davon ausging, der Schweizer Finanzplatz moge dank der Schliessung der Bank BSI in Zukunft vor negativen Schlagzeilen im Zusammenhang mit Geldwascherei gefeit sein, durfte sich jedoch schon bald getauscht sehen: Die Finma hat im Zusammenhang mit den Affaren 1MDB und Petrobras bereits Untersuchungen gegen sechs weitere Schweizer Banken eroffnet.⁴¹

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 11.10.2016
NICO DÜRRENMATT

Gut drei Monate nach dem Fall BSI wurde eine weitere Schweizer Bank von ihren getatigten Geschaften im Zusammenhang mit dem malaysischen Staatsfonds 1MDB eingeholt: Die Zentralbank Singapurs entzog der **Privatbank Falcon** mit sofortiger Wirkung ihre Lizenz und verfugte damit deren Schliessung im Stadtstaat. Uberdies verhangte sie eine Busse von umgerechnet rund CHF 3,7 Mio. gegen die Falcon. Der Bank wurden grobe Verfehlungen gegen die lokalen Geldwaschereibestimmungen sowie „unstatthaftes Verhalten“ vorgeworfen, was auf unkooperatives Verhalten bis hin zu Verschleierungsversuchen durch die Bank hindeutete. Auch die Schweizer Bankenaufsicht Finma wurde im Falle Falcon aktiv: Sie zog unrechtmassig erworbene Gewinne in der Hohle von CHF 2,5 Mio. ein, eroffnete Enforcement-Verfahren gegen zwei ehemalige Manager der Falcon, untersagte wahrend dreier Jahre neue Geschaftsbeziehungen zu politisch exponierten Personen und verfugte Massnahmen, die die Unabhangigkeit des Verwaltungsrats der Bank verstarken sollten. Tags darauf eroffnete zudem die Schweizerische Bundesanwaltschaft ein Strafverfahren gegen Falcon, weil der Verdacht bestand, dass die Bank zu wenig Vorkehrungen getroffen habe, um Geldwaschereidelikte rund um 1MDB zu verhindern. Neben Falcon musste auch die UBS fur ihre Vergehen im Fall 1MDB geradestehen: Die Behorden Singapurs verhangten gegen die Schweizer Grossbank eine Busse in der Hohle von umgerechnet knapp CHF 1 Mio., weil diese ihre Kontrollpflichten vernachlassigt habe.⁴²

BERICHT
DATUM: 02.02.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Dans le cadre de la norme internationale en matière d'échange de renseignements, établie par l'OCDE, la Suisse s'est engagée à introduire l'échange automatique de renseignements (**EAR**) en matière fiscale. Ainsi, des **procédures de consultation** sont lancées afin de déterminer quels Etats et territoires remplissent les conditions nécessaires pour appartenir au réseau partenaire de la Suisse. L'objectif de ces démarches est de renforcer la compétitivité et l'intégrité de la place financière helvétique. Une procédure de consultation a été lancée pour la Chine, l'Indonésie, la Russie, l'Arabie Saoudite, le Liechtenstein, la Colombie, la Malaisie, les Emirats arabes unis, Montserrat, Aruba, Curaçao, le Belize, le Costa Rica, Antigua-et-Barbuda, la Grenade, Saint-Kitts-et-Nevis, Sainte Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, les îles Cook et les îles Marshall. Si le Parlement approuve les décisions présentées après les procédures de consultation, les premiers échanges automatiques pourraient avoir lieu dès 2019.⁴⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 12.12.2017
GUILLAUME ZUMOFEN

Avec une ligne similaire à celle de sa chambre sœur, la chambre des cantons a remanié le projet d'**introduction de l'échange automatique de renseignements (EAR) relatifs aux comptes financiers avec 41 Etats partenaires** élaboré par le Conseil fédéral. Alors que les premiers échanges devraient avoir lieu dès 2018, le Conseil des Etats a inscrit le principe de spécialité dans le projet de loi. Tout comme le Conseil national, il souhaite ainsi que les renseignements transmis ne puissent être utilisés qu'à des fins fiscales. L'objectif est de renforcer la protection juridique individuelle. Par contre, la chambre des cantons n'a pas estimé nécessaire d'introduire des mesures liées à la prévention de la corruption dans le pays partenaire. Les accords avec les 41 Etats partenaires ont été validés. Au final, le Conseil national s'est aligné sur les modifications du Conseil des Etats. Ainsi, l'UDC, qui se battait contre ces accords, a finalement dû baisser pavillon. Tous les accords, même ceux avec l'Arabie Saoudite et la Nouvelle-Zélande, ont été adoptés et les critères de prévention de la corruption abandonnés.⁴⁴

Landwirtschaft

Tierische Produktion

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 12.08.2004
ELIE BURGOS

Face au développement de l'épidémie de grippe aviaire en Thaïlande, le Conseil fédéral a décidé au début de l'année, au titre de mesure préventive, d'**interdire les importations de volaille et d'œufs de Thaïlande et de Chine**. Cela a aussi concerné, dans un premier temps, les importations d'oiseaux vivants et de tous les sous-produits de volaille, dont les plumes, puis un peu plus tard les canaris et tous les oiseaux d'ornement provenant des pays d'Asie de l'Est. A la mi-août, l'OVF a également décidé de suspendre les importations de volaille en provenance d'Afrique du Sud, suite à la découverte de cas de cette maladie dans des élevages d'autruches de certaines régions de ce pays. La mesure s'étendait à toutes les sortes de volailles et s'appliquait aux animaux vivants, à la viande et aux plumes.⁴⁵

Lebensmittel

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.06.2003
ROMAIN CLIVAZ

Dans le cadre de l'**OMC**, la Confédération a confirmé sa volonté de s'engager pour une protection internationale des indications géographiques (terminologie recouvrant les notions d'AOC/IGP). Elle a ainsi officiellement apporté son soutien à la création d'un réseau international pour la défense et la promotion de ces indications. Cette initiative, émanant de producteurs du monde entier et de membres de l'OMC (dont l'UE, l'Inde ou la Thaïlande), a été lancée au mois de juin, à l'occasion d'une journée de sensibilisation des négociateurs auprès de l'OMC. Ce réseau mondial, baptisé ORIGIN (Organisation for an International Geographical Indications Network), doit servir de lieu d'échanges entre producteurs et se faire leur porte-parole dans les négociations internationales. Les seuls produits protégés étaient les vins et les spiritueux, et cela dans le cadre du droit international de la propriété intellectuelle. Les producteurs de fromage, de riz, de café ou encore de tapis ne disposaient d'aucun moyen efficace pour se positionner et défendre leur secteur dans une économie basée sur les échanges internationaux.⁴⁶

Infrastruktur und Lebensraum

Verkehr und Kommunikation

Luftfahrt

ANDERES
DATUM: 02.05.2005
PHILIPPE BERCLAZ

Au début mars, la compagnie aérienne allemande **Lufthansa** a fait part aux actionnaires de Swiss de son **intention de reprise**. Après un temps de réflexion, les **principaux actionnaires**, qui représentent 86% du capital de Swiss, ont donné leur **feu vert au rachat**. Parmi les grands actionnaires, il y avait la Confédération (20,4%), le canton de Zurich (10,2%), l'UBS (10,4%), le Credit Suisse Group (10%), ainsi que diverses entreprises (35%). Ils ont obtenu pour leurs actions une option sur différence de rendement de l'action Lufthansa. Afin de contrôler la compagnie aérienne helvétique, Lufthansa a créé avec les principaux actionnaires une société de droit suisse nommée AirTrust. Les actions de ces derniers ont été transférées dans la nouvelle société. Les droits d'atterrissage respectifs des deux compagnies ont pu être conservés. Détentrices à 11%, la compagnie aérienne allemande prendra le contrôle total de AirTrust dans les 12 à 18 mois en fonction des négociations sur les droits de trafic. La Confédération occupe un siège au sein du conseil d'administration de cette société. Pour obtenir les 14% d'actions Swiss restantes détenues par les petits porteurs, AirTrust a lancé en mai une offre publique d'achat de CHF 8,96 par action. La somme offerte représentait environ CHF 70 millions. **L'accord de reprise par Lufthansa** prévoyait que la direction et le siège de Swiss demeurent en Suisse. La compagnie d'aviation sera gérée comme un centre de profit au sein du groupe Lufthansa. Swiss garde ses long-courriers, sa flotte et ses équipages. Même intégrée dans Lufthansa, Swiss a été sommée de réduire ses coûts. Les mesures de restructuration seront appliquées comme prévues. Les pouvoirs publics n'ont par contre obtenu aucune garantie formelle au sujet de l'exploitation de l'aéroport de Zurich. Contrepartie à la vente, la Confédération devra négocier des accords bilatéraux avec six pays (Etats-Unis, Japon, Canada, Inde, Thaïlande et Hong-Kong) pour assurer la pérennité des droits d'atterrissage dont dispose Swiss.

Le contrat d'intégration signé entre Swiss et Lufthansa prévoit aussi la création de deux **fondations nommées Almea et Darbada**. La Confédération a le droit de déléguer dans chacune des deux fondations son représentant. La Fondation Almea suivra le déroulement de la transaction sur le plan technique. La Fondation Darbada sera chargée de suivre le développement du transport aérien suisse et de son infrastructure, afin d'assurer de bonnes liaisons aériennes entre la Suisse et le reste du monde. Le Conseil fédéral s'est penché sur l'avenir de sa délégation « conditions-cadres Swiss », créée en 2003, et a décidé de la dissoudre. Le **groupe de coordination « aviation »**, qui réunit depuis mai 2003 des représentants de l'administration, a par contre été maintenu. En septembre, Peter Siegenthaler, représentant du Conseil fédéral au sein de Swiss, a démissionné.⁴⁷

1) CPI 2015; Medienmitteilung_CPI vom 26.1.2016; NZZ, 28.1.16

2) BBI, 1999, S. 4379 ff.

3) AB SR, 2000, S. 39 f.; AB NR, 2000, S. 660.

4) Presse des 7.- 9.10.90 et 12.10. et 15.10.90.

5) Communiqué du DFAE du 01.06.15; Communiqué du DFAE du 01.06.2015

6) Presse du 11.10 au 20.10.93.

7) NQ, 6.7.94 (Vietnam); presse des 22.7, 25.7 (Etats-Unis), 4.8 (Chili et Argentine) et 10.10.94; NZZ, 12.10.94 (Indonésie).

8) BO CE, 1996, p. 685 s.; BO CE, 1996, p. 686 s.; BO CE, 1996, p. 687 ss.; BO CN, 1996, p. 2077 s.; BO CN, 1996, p. 883 s.; BO CN, 1996, p. 885 s.; FF, 1996, I, p. 1113 ss.; FF, 1996, II, p. 1053 ss.; FF, 1996, II, p. 188 ss.; FF, 1996, IV, p. 1374 ss.; FF, 1996, V, p. 89 ss.

9) SGT et 24 Heures, 4.11.97; AZ, 8.11 et 11.11.97; presse des 10.11 et 18.11.97; NZZ, 13.11.97

10) 24 Heures, 13.10 et 20.10.98.; Lib., 31.12.98; 24 Heures, 4 au 6.8.98 et BZ, 6.8.98.

11) LT, 10.10.00.

12) Presse du 17.2, du 18.3 et du 25.3.04; NF, 8.5.04 et communiqué de presse du DFE du 15.5.04; presse des 20 et 21.5 et des 25-26.5.04; presse du 22.6, du 26.7, des 13 et 14.10, du 2.11 et du 12.11.04; LT, 26.11.04.

13) Communiqué du DFAE du 12.1.12; Communiqué du DFAE du 21.2.12; Communiqué du DFAE du 5.3.12; Communiqué du DFAE du 16.3.12.; Communiqué du DFAE du 23.3.2012; Communiqué du DFAE du 18.5.12; Communiqué du DFAE du 26.7.12; Communiqué du DFAE du 20.8.12; Communiqué du DFAE du 5.9.12.; Communiqué du DFAE du 10.9.12; Communiqué du DFAE du 19.9.12; Communiqué du DFAE du 5.10.2012; Communiqué du DFAE du 21.9.12 et 8.10.12; Communiqué du DFAE du 23.10.2012; Communiqué du DFAE du 29.10.12; LT, 8.12.12; Communiqué du DFAE du 12.11.12.12; Communiqué du DFAE du 4.12.12; Communiqué du DFAE du 14.12.12.

14) Communiqué du DFE du 17.01.12; NZZ, 21.01.12; Communiqué du DFE du 10.02.12; Communiqué du DFE du 20.03.12; Communiqué du DFE du 30.04.12; Communiqué du DFE du 25.04.12; Communiqué du DFE du 21.06.12; Communiqué du DFE du 05.07.12; Communiqué du DFE du 11.10.12; Communiqué du DFE du 29.10.12 et 05.11.12; Communiqué du DFE du 28.11.12.

15) Communiqué du DFAE du 3.9.13.

16) Communiqué du DFAE du 21.03.14

17) Conférence ministérielle de l'AELE à Genève

18) Communiqué du DFAE du 25.01.2016; NZZ, 2.2.15

19) DP, 23.3.93.; FF, I, 1994, p. 760 ss.

20) NZZ, 19.2.00

- 21) Communiqué de presse du DFAE du 26.12.04; communiqué de presse du DDPS du 7.1.05; Lib., 27.1 et 29.1.05; presse du mois de janvier 2005.
- 22) Presse du 1.2.94.
- 23) Presse du 24.1.95.
- 24) FF, 2000, p. 858 s.; BO CN, 2000, p. 1194
- 25) Lib., 13.1.05; LT, 24.3 et 11.6.05; Lib., 15.7.05 et NZZ, 20.7.05; Bund et TG, 21.7.05; QJ, 25.11.05.; BO CE, 2005, Annexes II, p. 130 s.
- 26) MCF 13.008: FF, 2013, p. 1153ss., 2341s.; BO CN, 2013, p. 125ss.; BO CE, 2013, p. 146.
- 27) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 28) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 29) BO CN, 2018, p. 101 ss.; Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 30) BO CE, 2018, p. 166 ss.; BO CN, 2018, p. 178 ss.; FF, 2018, p. 791 ss.
- 31) Communiqué de presse CPE-CE du 3.9.2018
- 32) BO CE, 2018, p. 762
- 33) BO CE, 2018, p. 762
- 34) BO CE, 2018, p. 754 ss.; Rapport CPE-CE du 3.9.2018
- 35) BO CE, 2018, p. 754 ss.
- 36) BO CN, 2019, p. 542 ss.; Rapport CPE-CN du 6.11.18
- 37) BO CN, 2019, p. 542 ss.
- 38) BO CN, 2019, p. 542 ss.
- 39) BO CE, 2009, p. 816 s.
- 40) BO CN, 2009, p. 1554 ss. Voir presse d'avril à septembre 2009.
- 41) Medienmitteilung FINMA vom 24. Mai 2016; NZZ, TA, 25.5.16; TA, 26.5.16
- 42) Bund, NZZ, 12.10.16; NZZ, 13.10.16
- 43) Communiqué de presse EFD/DFE; Rapport explicatif sur l'introduction de l'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers avec d'autres États et territoires de l'Accord EAR à partir de 2018/2019; NZZ, 9.2.17; SGT, 10.2.17
- 44) BO CE, 2017, pp.861 s.; BO CE, 2017, pp.948 s.; BO CN, 2017, pp.1970 s.; NZZ, 6.12.17; NZZ, 13.12.17
- 45) Communiqué de presse de l'OVF du 23.1. (oiseaux vivants et sous-produits) et du 30.1.04 (canaris et oiseaux d'ornement); Express, 24.1.04 (oiseaux vivants et sous-produits); TG, 31.1.04 (canaris et oiseaux d'ornement); TG, 12.8.04.
- 46) Communiqué de presse du DFE du 4.6.03 et presse du 12.6.03.
- 47) 24h, 12.5.05; QJ, 23.9.05.; DETEC, communiqué de presse, 6.4.05.; Presse des 14-15.3, du 23.3 (finalisation de l'achat), 24.3 (OPA) et 2.5.05; DETEC, communiqué de presse, 22.3.05.